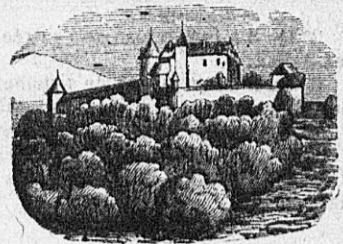




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 3 septembre 1889.

LE VOL A L'ÉPARGNE

Dans un de nos derniers numéros, nous avons mis en garde nos lecteurs contre les exploits d'un certain agent d'une compagnie française cherchant à placer des obligations à lots payables par acomptes mensuels. Cet entrefilet nous a valu quelques menaces, insignifiantes du reste, mais, au lieu de rectifications qu'on voulait nous obliger à publier, nous avons vu l'agent en question déguerpir le même jour.

Voici ce qu'on écrit à la *Revue* au même sujet :

« Depuis quelques années déjà, notre pays est pris comme champ d'activité par certaines maisons étrangères, de Paris en particulier, se donnant comme but le développement de l'épargne par le crédit ».

« Leurs représentants, souvent par de faux renseignements et en faisant espérer un bon lot aux tirages, font de jour en jour de nouvelles dupes; aussi nous pensons, par les quelques renseignements qui suivent, rendre service à la population du canton en la mettant en garde contre les agissements de ces personnages.

Voici généralement de quelle manière ils procèdent :

« Ils placent sous vos yeux les conditions de l'engagement que vous aurez à signer, conditions renfermées dans une série d'articles fort longs que vous n'avez ni le temps ni la patience de lire en entier, mais qu'ils se font un plaisir de vous expliquer... à leur façon, bien entendu.

« Par votre signature, vous vous engagez à faire chaque mois un versement de 5 ou 10 fr., et au bout d'un certain temps, vous recevez en retour un titre français, obligation ou autre, titre d'ailleurs parfaitement en règle.

« Supposons maintenant que, pris dans cet engrenage de belles paroles, vous avez signé un engagement pareil; vous versez d'abord la somme de 10 fr.

entre les mains du représentant pour sa commission; puis, pendant 30 mois consécutifs, la somme mensuelle de 5 fr., ce qui ascende à 160 fr. Vous croyez alors être débarrassé à tout jamais de cette maison et recevoir votre titre sans autres frais? Détrompez-vous, il vous sera réclamé :

» 1° 25 fr. environ pour frais d'encaissement des 5 fr., soit 85 cent. pour chaque envoi;

» 2° 4 fr. pour abonnement *obligatoire* au journal de la maison, sans compter les petits frais qui sont l'accompagnement obligé de semblables opérations; et nous arrivons au joli chiffre de 190 fr.

« Au reçu de cette note gigantesque, vous réclamez sûrement, désirant une erreur de compte pour le bien de votre bourse, considérablement diminuée par ces prélèvements successifs; vous appuyez votre requête des affirmations du représentant, qui vous avait certifié que les frais de port étaient à la charge de la maison et l'abonnement gratuit. Peine perdue! on vous répondra : « Lisez les conditions par vous signées qui statuent que les reçus sont payables à la caisse et que, *selon votre désir* (!), ils ont eu lieu à votre domicile... et par conséquent à vos frais. Vous payez et alors seulement vous êtes au bout de vos peines; vous recevez votre titre (1/4 d'obligation, par ex.) qui vaut à la cote du jour 102 à 104 fr. et non 120 ou 130 fr., ainsi que le prétend le même correspondant. — Et le tour est joué.

« Si vous gardez ce titre, vos 190 fr. vous rapporteront 3 fr., soit le 1 1/2 % environ, encore faut-il déduire les frais d'encaissement des coupons d'intérêt; si vous vous décidez à le vendre, vous retirerez, ainsi que je l'ai dit plus haut, la moitié de votre argent. Et ces maisons osent s'intituler : Caisse pour favoriser le développement de l'épargne! Agréable façon de comprendre cette dernière.

« A toi, maintenant, pauvre dupé, qui as reçu une si forte leçon, je n'ai qu'un conseil à te donner et je termine : « Place tes économies dans le pays et tu t'en porteras bien. » X.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 79

L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

« Il peut se faire que plus tard j'aie besoin des renseignements que j'ai rassemblés, c'est pourquoi je les transcris sur ce cahier.

« Etant obligé d'étudier la guerre entre la Prusse et l'Autriche, dont la bataille la plus importante fut Sadowa, j'en ai fait sérieusement, scientifiquement, afin d'asseoir mes jugements sur une base solide. J'ai puisé mes renseignements dans les comptes rendus officiels des grands états-majors allemand et autrichien, dans les ouvrages spéciaux écrits sur la campagne de 1866 par les officiers des deux partis, enfin dans la collection des numéros de la *Wiener Zeitung* : ma relation est donc aussi rigoureusement exacte que puisse l'être quelque page d'histoire que ce soit. »

Le jeune avocat s'interrompt et dit :
« Je vous prie, messieurs les jurés, de remarquer de quelle façon scientifique procède René Bernard. Ses jugements et ses décisions empruntent à cette conduite prudente un poids plus considérable.

Je joins aux pièces du dossier une collection de la *Wiener Zeitung*, dont les extraits confirmeront les paroles du manuscrit. Je vous prie de vous souvenir d'un détail remarqué lors de la perquisition dans la pièce où fut accompli le crime, détail négligé à tort par l'instruction comme sans importance.

Il fut constaté que de vieux journaux avaient été brûlés en dessous de la grille de la cheminée. Un fragment qui avait échappé au feu portait le mot allemand *Zeitung* et la date du 25 mai 1867.

Si l'on eût recherché de quelle feuille provenait ce morceau de papier, l'on eût appris dans le journal de Vienne les antécédents de Wegrow, l'on n'eût pas ajouté une foi si prompte et si entière à sa dénonciation, enfin l'on eût opéré chez lui des perquisitions qui eussent amené la découverte du manuscrit de la victime, comme aussi d'autres preuves de culpabilité dont je parlerai tout à l'heure.

La collection de la *Wiener Zeitung* a été brûlée chez Bernard par Wegrow, qui voulait faire disparaître des traces gênantes de son passé.

Revenons au manuscrit de René Bernard. Avant d'en continuer la lecture, je vous prie, messieurs les jurés, de m'accorder toute votre attention. Veuillez ne pas vous laisser rebuter par les détails scientifiques qui s'y rencontrent. Songez que ce récit, écrit par un savant, ne peut faire autrement que de porter l'empreinte d'une étude profonde.

Peut-être ne saisissez-vous pas immédiatement l'importance de certains faits. Dans ce cas, que votre impatience veuille bien m'accorder le crédit d'un peu de temps. Bientôt, vous verrez clairement combien leur connaissance est nécessaire, tant pour juger la conduite de Wegrow en 1866 que

NOUVELLES SUISSES

Tireurs suisses. — Dans la liste des 25 premiers prix du « grand prix de Paris », au concours de Vincennes, nous remarquons :

1^{er} prix, 3000 fr., M. Christen; 5^e prix, 600 fr., M. Banziger; 13^e prix, 250 fr., M. Serakin (?). Suisse; 20^e prix, 100 fr., M. Borgeaud; 22^e prix, 75 fr., M. Blanc.

Cette victoire fait grand plaisir partout et maintient la juste réputation des tireurs suisses. On a d'ailleurs remarqué à Vincennes d'excellents tireurs belges et de non moins redoutables émules chez les Français qui s'adonnent au tir — et qui, par M. Morin, de Rouen, ont « risqué » d'avoir le premier prix.

Il a été tiré, du 8 au 27 août, 545,000 coups de fusil.

Anarchistes. — L'auteur du manifeste anarchiste est découvert. C'est un patron graveur, à la Chaux-de-Fonds, nommé Albert Nicolet, et originaire de la Ferrière (Berne). Il est né le 23 avril 1850; il est marié et père de deux enfants, âgés l'un de 17 ans, l'autre de 14 1/2 ans.

Sur l'ordre du département fédéral de justice et police, la préfecture de la Chaux-de-Fonds a procédé jeudi, à son domicile, à une perquisition. Nicolet a déclaré s'attendre à cette visite, à cause de ses relations connues avec le journal *la Révolte*, de Paris. Mais il a prétendu, au premier moment, n'être pour rien dans l'affaire du manifeste.

La perquisition a fait découvrir de nombreux écrits anarchistes, des exemplaires de *la Révolte*, des portraits d'anarchistes russes et autres, mais aucun manifeste. Avis en a été donné à Berne d'où est venu, peu après, l'ordre d'arrestation. Nicolet a mis un peu d'ordre dans ses affaires, a pris un léger repas et a été conduit au bâtiment des prisons.

Vendredi matin, Nicolet a demandé à faire une communication à M. le préfet. Amené dans le bureau de ce magistrat, il a déclaré qu'il s'était décidé à tout avouer pour arrêter l'enquête et ne pas laisser tomber sur d'autres une responsabilité qu'il revendique tout entière. En conséquence, il a rédigé une déclaration portant :

1° Qu'il est l'auteur du « Manifeste des anarchistes suisses » ;

pour examiner ses actions le 15 septembre dernier; enfin pour apprécier le rôle qu'il s'appropriait à jouer en Europe.

Les faits répréhensibles dont il s'est rendu coupable à Sadowa, il projetait de les répéter, mais dans des proportions bien autrement considérables, dans une prochaine guerre contre la France.

Je réclame donc de nouveau toute votre attention, messieurs les jurés; c'est non seulement votre devoir d'arbitres judiciaires de me l'accorder, c'est surtout votre devoir de citoyens français.

Je continue ma lecture au point où Bernard raconte la lutte entre l'Allemagne et l'Autriche. Cette guerre présente plus d'un rapport avec l'invasion de 1870.

« La cause de la guerre de 1866, entre la Prusse et l'Autriche, fut la rivalité séculaire qui sépare la maison de Hohenzollern et la maison de Lorraine-Habsbourg.

« Leur antagonisme éclata pour la première fois du temps de Frédéric II et de Marie-Thérèse. Il se montra de nouveau au moment du démembrement de la Pologne : il persista même à travers les guerres de la Révolution et de l'Empire, en dépit des rapprochements et des alliances imposées par le péril commun.

« Le congrès de Vienne ne l'apaisa qu'en apparence. En effet, faisant partie toutes deux de la Confédération germanique, la Prusse et l'Autriche étaient trop grandes, trop fortes, avaient des intérêts trop dissimilaires pour que l'un consentit jamais à se soumettre à l'autre. D'un autre côté, les petits Etats qui entrèrent avec ces deux puissances dans la Confédération étaient trop faibles pour leur faire contrepoids.

anna CSILLAG,



bes cheveux à la Loreley, entimètres, que j'ai fait dite d'un usage continu de mmade que j'ai moi même s seule capable de favori e des cheveux, d'empêcher fortifier le cuir chevelu! is également faire croître essieurs, une barbe abon- t forte!
produit après un court ace et la beauté des che- barbe et les empêche de à un âge très avancé. flacon est de 5 fr. mandat postal ou contre dans le monde entier.

LAG & Cie
ent, Königsgasse 52,
commandes doivent être [473]

vendre :

eux actes de défaut de biens de Jean ffen Tobie Bosson, du capital de Fr. 1075 50 280 50
itions favorables.
ureau du journal qui indi- [523]

s, blés, orges

ines comprimés.
e de gruaux divers.
arines pour engrais.
RIX RÉDUITS
X-BLANCHE, à Bulle. [527]

es Dupraz

chaufour

e de La Tour-de-
ouvert dès le 3 septembre.
YENNI, Joseph, tuilier.

vendre :

e à coudre presque toute [538]
TTET-VIENNY, nég., à Bulle.

Vue de la chapelle de
otre-Dame des Mar-
les, Broc, par M. Fr.

chitecte, à Bulle. En vente
rman, Baudère et Morel,
au magasin des ventes au
elle, aux Marchés (Broc), et
principales librairies des can-
Vaud et Valais, au prix de
[512]

issement de la ville, on de-

IMELIÈRE

ureau du journal. [536]

nde une domestique

pour faire un ménage

ureau du journal. [517]

nde pour Lansanne, une
bonne cuisinière,
ée. — S'adr. à M. Juillerat,
anil-Noir, Grandvillard. [533]

nde un apprenti-bou-

langer intelligent.
pl s'tôt à Ch. MESSERLI, bou-
[510]

e Lenz, imprimeur-é liteur.

2° Qu'il a fait le plan de l'entrée des exemplaires en Suisse;

3° Qu'il a fait le plan de distribution du manifeste, le même jour, dans différentes localités suisses.

Dans la soirée, Nicolet a été dirigé sur Neuchâtel. Les faits à sa charge tombant sous l'application du Code pénal fédéral, Nicolet passera devant les Assises fédérales.

L'instruction de l'affaire des anarchistes a été confiée à M. Favay, juge d'instruction fédéral.

Pièces hors cours. — Nous sommes littéralement inondés de pièces étrangères n'ayant pas cours en Suisse : écus du Chili, du Pérou, de la Bolivie, de la Roumanie, etc. Il faut donc redoubler d'attention en recevant de l'argent, surtout lorsqu'on a affaire à des négociants nomades. On affirme même qu'il existe des individus fréquentant nos marchés dont la principale industrie est le placement des dites pièces, ce qui doit leur procurer d'assez jolis bénéfices. Chacun fera bien d'ouvrir l'œil.

Franchise de port. — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés de Fétigny et de Versère pour tous les dons qui leur sont adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition des dons.

Rassemblement de troupes. — Un nombre assez considérable d'arrivées tardives s'étant produites lors de l'entrée au service à Berne de la V^e brigade, son commandant, M. le colonel Wirth, a décidé que tous les soldats arrivés tardivement auraient, jusqu'à nouvel ordre, une demi-heure d'exercice supplémentaire par jour, avec sac garni. Les sous-officiers qui se sont présentés après l'heure seront punis par des dispositions spéciales. En outre, tous les sous-officiers et soldats de la brigade ont été consignés dimanche passé.

Employés postaux. — Il est parvenu au Conseil fédéral une pétition revêtue de 370 signatures des dépositaires postaux demandant une amélioration de leur traitement. Ce traitement, disent les pétitionnaires, est en moyenne au-dessous du prix des journées payées aux ouvriers industriels et à ceux de la campagne, et cependant les dépositaires postaux, outre le travail qui leur incombe, ont encore une responsabilité au moins égale à celle des chefs de bureau de III^e classe; ils demandent en conséquence que le chiffre de leur traitement soit mis en rapport avec celui des buralistes de III^e classe.

Lucerne. — Le Grand Conseil se réunira le 23 septembre en séance extraordinaire pour traiter des affaires de Maria-Hill.

— Une assemblée des démocrates-socialistes comptant 150 assistants, s'est prononcée, après un discours de M. Wullschleger, pour le référendum contre le procureur fédéral.

— Vendredi dernier, 30 août, le nombre des personnes qui voulaient utiliser le chemin de fer du Pilate était tel que la vente des billets a dû être suspendue depuis midi.

— Comme dans d'autres villes suisses, plusieurs maisons « Klein, aber mein » (Petite, mais à moi)

» Entre les deux pays existait une lutte sourde. Chacun voulait obtenir la prépondérance en Allemagne.
 » Longtemps cette lutte se maintint sur le terrain diplomatique, mais, tôt ou tard, elle devait aboutir à une collision à main armée. M. de Moltke l'a dit lui-même, cette guerre était une « nécessité politique ». Dans la Confédération germanique, « il n'y avait pas place pour deux puissances : il fallait que l'une ou l'autre cédât le pas ».
 » L'occasion de cette guerre fut le règlement des comptes auquel donna lieu le partage des duchés que la Prusse et l'Autriche alliés avaient enlevés au Danemark en 1864.
 » Dans les premiers mois de 1866, les relations entre les deux pays s'étaient tendues à un tel point que l'on prévoyait une rupture prochaine. Des deux côtés on se préparait à la guerre.
 » L'Autriche le fit ouvertement, mais d'une façon délicate; la Prusse, au contraire, sans bruit et sans précipitation. La première avait à modifier complètement son armée pour la faire passer de pied de paix sur le pied de guerre; la seconde, au contraire, pouvait, grâce à sa nouvelle organisation, commencer presque instantanément les hostilités.
 » Bismarck, qui savait son pays tout prêt, accusa son adversaire de provocation, et, pendant trois mois, tirailla contre Vienne à coup de notes pleines de récriminations et de menaces.
 » Il agit de même avant la guerre de 1870.
 » Enfin, le 24 mars, le ministre prussien lança une circulaire dans laquelle il proposait la révision du pacte fédéral sur la base de l'exclusion de l'Autriche, et mettait les Etats secondaires de la Confédération en demeure de se prononcer

ont été bâties dernièrement autour de Lucerne. Elles sont en solide maçonnerie et contiennent cinq chambres avec dépendances; elles sont entourées de 14 ares de terrain cultivable et sont vendues 10,000 fr., dont 1500 payables comptant. L'utilité publique et sociale de cette institution est incontestable, d'autant plus qu'à Lucerne, comme ailleurs du reste, de splendides appartements de luxe, construits à grands frais, restent sans locataires à cause du prix élevé, tandis que la population ouvrière et bourgeoise manque de logements.

St-Gall. — Il y a quelques jours, un boucher fut attaqué dans les environs de St-Gall par un individu, qui l'assomma à moitié et le dépouilla d'une somme de 380 fr. Le malfaiteur a été arrêté; c'est un ancien cocher. Il a fait des aveux complets. L'état de la victime est très grave.

— Le cercle de Straubenzell, dont les élections avaient été cassées, a élu cette fois la liste libérale (5 membres). La Constituante se composera par conséquent de 100 libéraux et 90 démocrates et ultramontains.

Schaffhouse. — Le gouvernement de la police de la ville de Schaffhouse a soumis à l'analyse chimique des boissons et denrées mises en vente et spécialement le beurre apporté au marché. De nombreuses fraudes ont été découvertes.

Soleure. — Le gouvernement de Soleure n'interdira pas la lecture en chaire du mandement épiscopal et de l'allocation du pape. Il adresse par contre à l'évêque une lettre dans laquelle il déclare ne pas approuver les passages du mandement épiscopal blâmant les fêtes de cadets, les exercices de tir qui ont lieu le dimanche, et protestant contre l'emploi des églises à des usages profanes.

Neuchâtel. — Aux élections de la Chaux-de-Fonds, dimanche dernier, pour la nomination d'un juge de paix et d'un assesseur, la liste du Grutli l'a emporté. M. le Dr Coullery est nommé juge à une majorité de 350 voix, et M. Louis Werro est nommé assesseur. Le candidat radical, M. Redard, a échoué.

Genève. — La police genevoise a arrêté samedi deux ouvriers typographes qui s'étaient emparés chez leur patron de deux exemplaires d'actions de celui-ci avait à imprimer pour un établissement de crédit de la ville. Cette soustraction opérée, ils avaient pu numéroter les titres et les négocier.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Au cours du banquet d'industriels et de grands commerçants parisiens, M. Gustave Sandoz, président, a émis une intéressante proposition. M. Sandoz s'est fait l'interprète des regrets que causerait dans tout le commerce parisien et dans la population tout entière la disparition de l'œuvre colossale de l'exposition. Il a émis l'avis qu'il conviendrait de rechercher les moyens d'utiliser l'effort considérable dont témoigne cette grande manifestation, en fondant en France une œuvre destinée à compléter l'outillage commercial du pays. « Ce moyen, c'est, a-t-il ajouté, de fonder à Paris, au Champ-de-Mars, une grande foire annuelle, à l'imitation des foires européennes, qui se tiennent, pour l'orient, à Nijni-Novgorod, pour le centre, à Leipzig, et où, pendant un mois, se traitent pour plus d'un milliard d'affaires.

» entre Vienne et Berlin.
 » Les petits duchés se déclarèrent pour la Prusse; les principaux Etats, comme le Hanovre, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, Nassau, se rangèrent du côté de l'Autriche.
 » Pour compenser l'infériorité de ses alliés allemands, dont les contingents militaires étaient nuls, ou à peu près, Bismarck se ménagea l'appui des Italiens, qui désiraient prendre la Vénétie à l'Autriche. L'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie fut conclue à Berlin, le 8 avril, sous la dictée du ministre des Hohenzollern. Les deux puissances attaqueraient de concert, et ne concluraient pas de trêve séparée avant leur ennemi, jusqu'à ce que celle-ci eût cédé, au sud, la Vénétie; au nord, des territoires équivalents.
 » Néanmoins l'Autriche, pleine de confiance dans son armée, affectait de dédaigner ses adversaires. Pourtant, ses troupes n'étaient pas prêtes et portaient en elles-mêmes des causes profondes de désunion et d'insuccès.
 » De plus, ses finances étaient dans un état déplorable, et elle devait se hâter d'employer les forces qu'elle avait mises sur pied, dans la crainte d'être obligé de les licencier, faute d'argent pour les nourrir.
 » Aussi, poussée en avant par la crainte de voir ses ressources pécuniaires bientôt épuisées, l'Autriche brusqua les événements.
 » Le 1^{er} juin, malgré la Prusse, elle saisit la Diète de Francfort de la question des duchés, et, dans la séance du 14, fit voter contre son ennemie l'exécution fédérale.
 » Aussitôt, l'envoyé prussien signifiâ que son gouverne-

» La foire de Paris serait la grande foire de l'Occident. »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements, et M. Yves Guyot a déclaré qu'il partageait cet avis.

— Le général Boulanger rentrera-t-il en France avant les élections? c'est la grande question du jour. En rentrant en France, il fait tomber, non seulement la condamnation prononcée contre lui, mais toute la procédure — qui serait à refaire — et il redevient momentanément éligible. On prétend qu'il s'est arrêté à ce parti. Une personne de l'entourage du général a télégraphié au correspondant bruxellois d'un des journaux boulangistes les plus connus que le général partirait de Londres pour la France le 17 septembre, cinq jours avant les élections, dans l'espoir que ce coup de théâtre exercerait une influence sur celles-ci. La même nouvelle est donnée par le XIX^e Siècle.

— On a annoncé que M. Onofroff, le liseur de pensées, avait été arrêté sur la demande des autorités judiciaires suisses. La Lanterne dit qu'une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue en sa faveur. Il a été établi, en effet, qu'Onofroff n'était pas coupable des faits dont il était accusé.

— Le Journal officiel publie le décret de convocation des électeurs pour le 22 septembre.

— Une grande réunion boulangiste a été organisée le 1^{er} septembre, à Marseille. MM. Laguerre, Laisant et Déroulède y assistaient.

Italie. — Après une longue discussion, le conseil supérieur de la Banque Nationale à Florence a chargé une commission de quatre de ses membres de rechercher, avec la direction et la présidence de la Banque, les moyens de secours à accorder à la Banque Tibérine, de concert avec la Banque de Naples. Les commissaires ont mission d'examiner en même temps la valeur des garanties offertes par la Banque Tibérine.

— D'après des renseignements, puisés dans les cercles du Vatican, la question du départ du pape est encore loin d'une solution définitive.

La majorité des cardinaux, consultés à ce sujet par Léon XIII, se sont prononcés contre son projet de quitter Rome. Ils sont d'avis que le pape doit rester ici même dans le cas où une guerre viendrait à éclater entre la France et l'Italie.

« Une guerre franco-italienne — disent-ils — n'aurait au fond rien de menaçant pour la situation du pape. Si les Français sont victorieux, tout montre que la situation du Saint Père ne pourrait que s'améliorer; si, au contraire, c'est l'Italie qui a le dessus, on peut être persuadé que son alliée, l'Autriche-Hongrie, userait de son influence pour que la situation du pape ne subisse aucun changement. »

Allemagne. — S'il faut en croire une correspondance adressée à la Gazette de Francfort, un soldat français qui avait été retenu prisonnier dans la forteresse de Glatz, en Silésie, depuis la guerre de 1870-1871, vient d'être mis en liberté ces jours-ci. M. Bonnet avait servi comme franc-tireur, et c'est au moment même où, se trouvant en embuscade, il s'apprêtait à tirer sur des troupes allemandes, qu'il avait été capturé et transporté au delà du Rhin. Durant tout le temps de sa détention, dit la Gazette de Francfort, on lui avait refusé les moyens de correspondre avec sa famille, qui a dû nécessairement le tenir pour mort.

— Le 10,000^e fusil de petit calibre sera livré le 2 septembre par la fabrique de Spandau. A cette occasion l'empereur Guillaume fera remettre à chacun

» ment considérait la Confédération germanique comme dissoute. C'était une déclaration de guerre. Dès le lendemain, les hostilités commencèrent.
 » Les forces des adversaires étaient bien différentes, surtout comme qualité.
 » En Prusse, l'armée, c'était, suivant une expression démodée célèbre : la nation armée.
 » Les troupes, casernées dans les provinces mêmes où elles se recrutèrent, formaient des unités compactes. Les soldats connaissaient leurs chefs depuis de longues années. Les officiers étaient du même pays que leurs hommes. Ils connaissaient leurs familles, leurs affaires, leurs caractères, les paroles qu'il faudrait leur adresser aux moments décisifs pour exciter leur audace et ranimer leur courage.
 » Le service sous le drapeau n'arrachait pas le soldat à son pays natal; ne le jetait pas, habitant du Nord, dans un garnison du Midi. La vie au régiment continuait la vie en famille et ne l'interrompait pas. Le conscrit s'y trouvait entouré de ses frères, de ses cousins, de ses amis, de ses voisins. L'existence en commun devenait, par conséquent, plus facile, et, aux heures du danger, les mille liens qui unissaient les officiers et les soldats, et ceux-ci entre eux, donnaient aux premiers plus d'autorité, et aux seconds plus de dévouement.
 » Pour dégager un parent cerné par les ennemis, ils exécutaient des coups d'audace que des soldats étrangers entre eux n'osent même pas eu l'idée de tenter.
 » Ce qui augmentait encore cette force morale des troupes prussiennes, c'est que, seules en Europe, elles se savaient munies, l'infanterie tout entière et une partie de la cava-

des 3000 ouvriers d'un thaler, soit 3 fr.

On a fait de non tit calibre. Les balles sont inoxydables; rayures et forme des éraillures dentées dangereuses. Au gré des résultats des é-

Angleterre. — Hydepark a réuni

Les orateurs ont cédés à résister jusqu'à ce que les docks aient cédé.

Une collecte faite somme considérable

Turquie. — terrible catastrophe le district de Tournaville.

La montagne s'est effondrée, détruisant le village de... drée, et le village hommes et biens cent vingt-neuf hommes dans leurs maisons peuvent être mis complètement de terre trouvait le village

Amérique. — des excursionnistes Nouvelle-Orléans

On a des craintes à Shellmouth

Le gouverneur troupes sont part

Japon. — L'lieu au Japon ont d'une violence sans considérables, pr et à Wakayama. personnes qui ont évalué à dix millions

CANTON

Conseil d'Etat. approuve le règlement municipal de La Roche-torrens du Sche

— Le projet St-Denis tendant

une école à trois de-Trême, ainsi de Sales (Sarine) de divers immeu-

— On confie dans son fonction II^e arrondissement au poste de déb

Les fêtes pour millod ont été fixés ans le 22 septembre Mermillod à Ro-

» lerie, du fusil ou
 » qui était l'arme
 » existait alors...
 » L'artillerie se...
 » la culasse, dont
 » posées.
 » Enfin, la Pr...
 » guerre : l'argen...
 » Les Hohenzol...
 » nomie très gran...
 » varice.
 » Aujourd'hui...
 » couvert de gloire...
 » dont ne voudrai...
 » En 1866, il y...
 » se soldat en ex...
 » fussent surchar...
 » Les dépenses...
 » été payées par...
 » ponibles, sans q...
 » Il en fut de mé...
 » de la lutte.
 » Donc, armée...
 » ment disponible...
 » tel était le bila...
 » Celui de l'Aut...
 » Son armée m...
 » crutait par voi...
 » moins instruite...
 » contre de la Pr

LA GRUYÈRE

des 3000 ouvriers occupés actuellement à la fabrique un thaler, soit 3 fr. 75.

On a fait de nombreux essais avec les fusils de petit calibre. Les balles sont recouvertes d'une composition inoxydable; cette enveloppe se fond sur les rayures et forme sur toute la longueur du projectile des éraillures dentelées qui rendent les blessures très dangereuses. Au grand état-major, on est enchanté des résultats des expériences.

Angleterre. — Un meeting de grévistes au Hyde Park a réuni 150,000 assistants.

Les orateurs ont déclaré que les grévistes sont décidés à résister jusqu'à ce que les directeurs des docks aient cédé.

Une collecte faite parmi la foule a produit une somme considérable.

Turquie. — Les journaux turcs signalent une terrible catastrophe qui a eu lieu dernièrement dans le district de Toutoum et qui a fait de nombreuses victimes.

La montagne sur le versant de laquelle était construit le village de Khenzorkic s'est subitement effondrée, et le village avec tout ce qu'il contenait — hommes et biens — a été enseveli sous terre. Les cent vingt-neuf habitants qui se trouvaient à ce moment dans leurs maisons ont péri, et leurs corps ne peuvent être mis à jour à cause de l'immense amoncellement de terre qui s'est formé sur la place où se trouvait le village en question.

Amérique. — De nombreux blancs ont tiré sur des excursionnistes noirs dans le voisinage de la Nouvelle-Orléans. Il y a eu plusieurs blessés.

On a des craintes sérieuses au sujet du conflit de races à Shellmout, dans le Mississippi.

Le gouverneur de l'Etat et un détachement de troupes sont partis pour cet endroit.

Japon. — Les inondations qui viennent d'avoir lieu au Japon ont été occasionnées par des typhons d'une violence sans précédent. Les ravages ont été considérables, principalement à Wengchow, à Nigpo et à Wakayama. A Wakayama seul, le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans les eaux est évalué à dix mille. La destruction des propriétés est énorme.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 31 août. — On approuve le règlement élaboré par le conseil communal de La Roche concernant l'endigement des torrents du Scherwyl et du Stoutz.

Le projet de la commission scolaire de Châtel-St-Denis tendant à transformer l'école de Fruence en une école à trois degrés est également approuvé.

Le révérend bénéficiaire de la cure de La Tour-de-Trême, ainsi que les communes de Villarvolard et de Sales (Sarine) sont autorisés à procéder à la vente de divers immeubles.

On confirme M. J.-J. Vonlanthen, à Alterswyl, dans ses fonctions de taxeur du district de la Singine, II^e arrondissement, et on nomme M. Edouard Crausaz au poste de débitant de sel à Villeneuve.

Les fêtes pour les « noces d'argent » de Mgr Mermillod ont été fixées au 25 septembre. Il y aura 25 ans le 22 septembre prochain que Pie IX sacra Mgr Mermillod à Rome en l'élevant à la dignité épisco-

» lerie, du fusil ou de la carabine à aiguille, système Dreyse, qui était l'arme la meilleure et du tir le plus rapide qui existât alors..

» L'artillerie se servait de canons rayés se chargeant par la culasse, dont les deux tiers des batteries étaient composées.

» Enfin, la Prusse possédait en abondance le nerf de la guerre : l'argent.

» Les Hohenzollern s'étaient toujours montrés d'une économie très grande, que l'on pouvait même appeler de l'avarice.

» Aujourd'hui encore, Guillaume, empereur d'Allemagne, couvert de gloire et d'années, se contente d'un appartement dont ne voudrait pas le moindre de nos banquiers.

» En 1866, il y avait déjà beaucoup d'années que le budget se soldait en excédent, sans pourtant que les contribuables fussent surchargés d'impôts.

» Les dépenses de la guerre contre le Danemark avaient été payées par les crédits ordinaires et les ressources disponibles, sans qu'on eût besoin de recourir à un emprunt.

» Il en fut de même en 1866; les réserves suffirent aux frais de la lutte.

» Donc, armée nationale nombreuse, solide, et immédiatement disponible; armement supérieur, argent abondant : tel était le bilan de la Prusse.

» Celui de l'Autriche était loin d'en approcher.

» Son armée manquait d'unité et d'homogénéité. Elle se recrutait par voie de tirage au sort. Une minorité seule, la moins instruite du pays, fournissait les contingents, à l'en-

» contre de la Prusse, où tous les hommes sont soldats.

pale. Le clergé a décidé d'ouvrir une souscription dont le produit sera remis à cette occasion à Mgr Mermillod pour être consacré à la mission catholique qui a été récemment fondée à Payerne.

M. le comte Guillaume de Pourtalès est mort dimanche au château de Greng, près de Morat.

GRUYÈRE

Tir. — Dans sa dernière séance, le comité de la Société des carabiniers de Bulle a fixé son tir annuel sur les 8, 9 et 10 septembre, et élaboré le plan qui comprendra :

Une cible Société, réservée aux sociétaires à laquelle seront affectés les dons d'honneur;

Deux bonnes cibles et quatre cibles libres accessibles à tous les tireurs.

Ayant constaté l'année dernière par les nombreux dons d'honneur reçus que le public bullois ne refuse son appui à aucune société, nous nous permettons de recourir à nouveau à sa générosité, afin de nous aider à encourager le noble exercice du tir, et récompenser les citoyens qui font des sacrifices pour être en mesure de défendre la patrie lorsque le moment se fera sentir.

C'est avec reconnaissance que les dons d'honneur seront reçus par les soussignés, membres du comité, jusqu'au vendredi 6 septembre.

REMY, Maurice, nég., président.

SOUVEX, chef de gare.

PASQUIER, Léon, nég.

ODY, huissier, à Vaulruz.

SCHMIDT, secrétaire-caissier.

(Communiqué.)

Nécrologie. — Dimanche matin est décédé à Charmey M. Pierre Burtscher, ancien député, à l'âge de 68 ans.

VARIÉTÉS

Il y a en ce moment en construction à New-York deux maisons d'une élévation inusitée. D'après les journaux spéciaux américains, l'une, la plus grande celle de J. Noble Stearns, est située aux numéros 50 et 52 Broadway et 41-43 New-Street. Elle n'aura pas moins de 13 étages du côté de Broadway et de 15 du côté de New-Street.

La façade de cet immeuble ne sera que 6 m. 56 sur Broadway et de 12 mètres sur New-Street. Quant à la profondeur, elle atteindra 48 m. 60. Pour obtenir une telle superposition d'étages, il faut une architecture toute spéciale; aussi les cinq premiers étages seront-ils en fer et les autres en briques. L'édifice sera à l'épreuve du feu et coûtera 225,000 dollars (1,125,000 francs).

La seconde maison est celle qui se construit pour le compte de la banque d'Amérique, au coin de Wall-Street et de Welian-Street. De moindres proportions, elle n'aura que 9 étages. La largeur sera de 21 m. 34 sur 24 m. 38 de longueur. Toujours comme la précédente, elle sera à l'épreuve du feu. La façade sera en pierre, les deux premiers étages en granit et les sept autres en pierre à chaux de l'In-

» Il n'y a pas, à proprement parler, de patrie autrichienne, et, par conséquent, pas de sentiment national, d'esprit patriotique. Néanmoins, les hommes étaient fortement disciplinés et les officiers étaient attachés à la personne du souverain.

» Mais le vice capital consistait dans la diversité des nationalités, vice qui, au point de vue politique, était la source d'incessantes rivalités, et qui, au point de vue militaire, affaiblissait la puissance de l'armée et paralysait les moyens d'action des généraux. On trouvait des soldats de sept ou huit nationalités principales, ayant des intérêts divergents, sinon même opposés.

» Il en résultait que les hommes parlaient des langues différentes, se montraient indifférents les uns pour les autres, quand ils n'étaient pas ennemis.

» Allemands, Magyars, Italiens, Roumains, Polonais. Slaves du Nord ou Slaves du Sud ne s'entendaient guère entre eux, et même ne comprenaient pas leurs chefs. Tempérament, caractère, religion, habitudes, façons de se vêtir, de boire et de manger, tout devenait une cause de désorganisation.

» L'arme de l'infanterie était le fusil rayé à percussion, du système Lorenz. Il était renommé à bon droit, pour sa portée et sa justesse, mais il était loin de valoir le fusil prussien, surtout au point de vue de la rapidité du tir.

» L'artillerie se servait de pièces en bronze rayées, se chargeant par la bouche, inférieures, par conséquent, comme les fusils, pour la rapidité du tir, aux canons prussiens qui se chargeaient par la culasse.

» Enfin, tandis que les Hohenzollern disposaient de lar-

diana. Le prix de revient sera de 400,000 dollars (2,000,000 de francs).

Un journal de St-Louis vient de publier la circulaire suivante :

« Ayant appris que nos abonnés de la campagne n'ont pas le temps de lire notre feuille pendant les grandes chaleurs, et désirant que notre journal soit utile en toute saison, nous avons décidé de l'imprimer, pendant les mois de juillet, août et septembre, sur papier insecticide. Il suffira d'humecter un numéro du journal, de le mettre sur une assiette en le saupoudrant de sucre, et toutes les mouches qui s'y poseront trouveront une mort instantanée.

» Si la mort n'était pas subite, cela tiendrait à la mauvaise qualité de l'insecte, le papier étant de qualité supérieure.

La Rédaction.

» N. B. — Nous prions nos confrères de ne pas imiter notre invention, pour laquelle nous avons déjà pris un brevet. »

FAITS DIVERS

Tribunal correctionnel :

Le président, d'un ton sévère :

— Accusé, vous reconnaissez avoir soustrait au plaignant plusieurs bottes de foin... Qui vous a poussé à commettre ce délit ?

— La faim, mon président.

Le président au prévenu, un gamin d'une douzaine d'années, surpris en train de pratiquer le vol à la tire :

— Vous commencez bien jeune, mon enfant.

— Dans notre famille, on n'est pas riche : papa nous force à travailler de bonne heure !

Falsification de la soie noire. Il suffit de brûler un petit morceau de l'étoffe qu'on veut acheter pour s'apercevoir de suite de la fraude. La soie teinte, pure, s'enroule immédiatement, s'éteint bientôt et laisse peu de cendres d'un brun clair. La soie surchargée se casse et se cire facilement, brûle lentement, surtout la trame, et laisse des cendres d'un brun foncé qui se tordent, tandis que celles de la soie véritable s'enroulent. Si l'on écrase les cendres de la vraie soie, elles se réduisent en poussière, en quoi elle diffère aussi de la soie surchargée. Le dépôt de fabrique de soie de G. Henneberg, à Zurich, envoie volontiers des échantillons de ses étoffes de soie pure, et livre franco à domicile par mètres et par pièces entières. (M5643Z) [848]

Bébé a peur !...

Bébé pousse les hauts cris quand on procède à sa toilette et pleure à chaudes larmes à l'aspect de la brosse à dents et du dentifrice, lorsqu'un matin une amie de sa maman, survenue au moment de la scène habituelle et prise d'une idée subite, s'avance vers le bébé tétu et lui dit d'une voix effrayée : « Tais-toi, petit... il y a là à la porte une méchante fée qui arrache les dents des petits garçons et des petites filles qui ne veulent pas se les laisser soigner... Veux-tu donc qu'elle entre ? — Oh ! non, s'écrie l'enfant, saisi de peur, en courant se jeter dans les bras de sa mère... je serai sage. Faites-la partir. » Et, depuis ce temps, Bébé est toujours le premier à demander qu'on frictionne ses mignonnes quenottes avec le dentifrice favori de sa mère, l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulaç*, pour que la méchante fée ne vienne plus jamais.

Agent général : A. SEGUIN, BORDEAUX.

ÉLIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

POUDRE : 1 fr. 25, 2 et 3 fr.

PÂTE : 1 fr. 25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

» ges réserves monétaires, les Habsbourg, plongés dans les embarras financiers, redoutaient la guerre, qui, heureuse ou malheureuse, augmenterait les charges, pourtant déjà bien lourdes, du trône et des peuples. Par suite du déficit annuel, non seulement les dettes, provenant des grandes guerres continentales, n'avaient pas été amorties, mais, au contraire, grâce aux dépenses qui, en quinze ans, avaient plus que triplé, grâce aux emprunts forcés, à l'aliénation des biens domaniaux, à la vente à perte de réseaux ferrés construits à grands frais, aux avances sur gages incessamment demandés aux banquiers, ces dettes s'étaient accumulées dans des proportions effroyables.

» En 1865, il avait fallu emprunter 93 millions de florins pour payer les coupons de rente. En 1866, pour faire face à la guerre, on emprunta, le 24 avril, 60 millions de florins hypothéqués sur les domaines de la couronne; on rétablit, le 5 mai, le cours forcé du papier-monnaie de la Banque autrichienne, et on frappa, le 25 mai, la Vénétie d'un emprunt forcé de 12 millions et d'un impôt additionnel.

» Donc, officiers dévoués, soldats courageux, mais appartenant à des nationalités divisées d'intérêts et de langage; armement inférieur; pénurie d'argent; tel était le bilan déplorable de l'Autriche.

» Ce fut un bilan de faillite.

» Odon Wegrow, établi, à Vienne, petit banquier, ou plutôt tuteur, prêteur sur gages, — c'est dans ces termes que la cour martiale définit sa position sociale, — avait commencé sa fortune par quelques opérations de bourse exécutées lors des nombreux emprunts de l'Autriche avec l'argent soutiré sou à sou à ses malheureux clients. (A suivre.)

Domaine à vendre.

A vendre, à de favorables conditions, le domaine de Villard-Germain, rière La Joux, d'une contenance d'environ 12 hectares 60 (36 poses), en un seul mas, terrain de première qualité, avec beau bâtiment d'exploitation et eau intarissable.

Pour voir les immeubles, s'adresser à Isidore Rouiller, au dit lieu, et pour traiter, au propriétaire, Jean Menoud, aux « Platerons », à Semsales. [540]

A VENDRE

Environ quarante-cinq mille pieds de *foin et regain*, première qualité, dans trois granges, situées dans la Basse-Gruyère.

En outre de son logement, l'acquéreur aura à sa disposition un emplacement convenable pour fabriquer le fromage, et faculté de vendre son lait à deux laiteries situées à proximité.

S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [541]

A vendre :

A Gmefens, Villavassaux, jolie pièce de terre (1 hectare 3 ares 32 centiares [2 poses 348 perches]).

S'adresser au propriétaire Pierre Sottaz, à Marly, ou au notaire Morard, à Bulle. [542]

RECTIFICATIONS

La municipalité de ROUGEMONT donne avis :

1° Que la foire annuelle d'automne fixée pour cette année au 3 octobre aura lieu le **jeudi 26 septembre prochain** ;

2° Celle de GESSENEY (canton de Berne), indiquée le 4 octobre, est également avancée au **27 septembre** ; elle suivra donc comme précédemment celle de Rougemont. [525] Greffe municipal.

Le TIR ANNUEL

de la *Société des carabiniers de Bulle* aura lieu les **8, 9 et 10 septembre** prochain, au lieu du 13 octobre, selon la loi. [544]

Prix, primes et répartition : **2000 francs**. Invitation cordiale. [534] Le Comité.

Jeudi 5 septembre : **Bonne musique et danse à la Croix-Blanche, à Bulle.** Invitation cordiale. [532] P. YRHO, aubergiste.

La bénédiction de Marly aura lieu les **8, 9 et 10 septembre** prochain, au lieu du 13 octobre, selon la loi. [544]

LIMES

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt que tous les jours de foire sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande

A. Ragenbass, lab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [470]

Froments, blés, orges

et *avoines* comprimés. Spécialité de *graux* divers. *Mais* et *farines* pour engrais. **PRIX RÉDUITS** Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527]

A louer :

Pour 1890, les belles montagnes du Gros-Aldrey, du Rerris, du Ratény, de la Chaux-au-Beuf, dans le vallon du Petit-Mont, et la gîte des Bolossy, rière Botterens.

Le tout forme un estivage complet de 60 vaches environ. S'adresser au notaire Louis MORARD, à Bulle. [543]

On achète du fumier

bien fait pour être transporté de suite sur le terrain. Paiement comptant.

S'adresser au notaire Menoud, à Bulle, ou à Etienne Castella, à Gruyères. [547]

A louer : Un petit *appartement* de deux chambres, situé à La Tour-de-Trême. [546] S'adresser à Aug. Baldinger, audit lieu.

On demande

pour la place de Genève et environs, la représentation et la vente de *fromages Gruyère*, toutes qualités.

S'adresser *Laiterie de la Fusterie* N° 7, Genève. [545]

ÉPILEPSIE
Après avoir employé toute chose inutilement, nous nous sommes adressés à la Polyclinique privée à Glaris qui, par son traitement, a guéri le garçon Walter d'épilepsie. Marie Zurluh, à Erstfeld. Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [427]

FABRIQUE DE Machines à tricoter
Edonard DUBIED & C^o, à Couvet
(canton de Neuchâtel).
Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les *bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse*, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10]



Moulin sous le Briet, à Vuadens.

Le public est avisé que, dès ce moment, le soussigné est à même de satisfaire à toutes les demandes pour la fourniture de *poudre d'os*, qui constitue, comme on le sait, un des meilleurs engrais pour la culture. Afin d'épargner un double déplacement à ceux qui voudraient fournir eux-mêmes les os, il leur sera livré immédiatement l'équivalent en poudre. Par la qualité irréprochable de ses produits, ainsi que par la modicité de ses prix, il cherchera toujours à mériter la confiance dont on verra bien l'honneur.

ACHAT D'OS EN TOUT TEMPS
Il porte, en outre, à la connaissance du public qu'il se charge, comme du passé, de la mouture à façon, ainsi que de la cuisson du pain. Son usine était très bien établie, il est certain de travailler à l'entière satisfaction de sa clientèle.

Commerce de farines, son, avoine, blés concassés et bourre,
GRON ET DÉTAIL

Fabrication d'*extracteurs à miel, ruchers* et instruments d'apiculture. Commerce d'*abeilles* et vente de *miel extrait*. Atelier de *tourneur* sur bois et métaux. [530] **FRANÇOIS GREMAUD**

BUREAU AU CHATEAU DE BULLE
Agence commerciale et agricole
Auguste Barras, Bulle.
Commission, représentation, recouvrements, renseignements confidentiels, démarches commerciales et judiciaires, intervention dans les faillites, tenue de comptabilités et de rentiers pour administrations et particuliers, rédactions diverses, gérance ; achat et vente d'immeubles, d'actions et obligations de tous genres, de valeurs à lots et à primes, de titres hypothécaires et autres ; opérations de banque, négociations d'emprunts, placement de fonds, etc., etc. [119]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP.BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur
3 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes récompenses
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.
« L'usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR.PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit le carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »
Elixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1'25, 2', 3'; Pâte, 1'25, 2'.
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvant dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.



Bandages
d'excellente construction en tous genres et grands et répondant à chaque cas spécial seront fournis aussi sur demande par lettre. La brochure : *Les hernies du bas-ventre et leur guérison gratuite*. M. le professeur Kargacin, à Novi près Fiume (Autriche), nous écrit : *Le bandage que vous m'avez envoyé est un vrai chef-d'œuvre et j'en suis satisfait. Il me va à merveille, ne me cause pas de difficultés et retient parfaitement ma hernie. Je vous en suis d'autant plus reconnaissant que, jusqu'à présent, je n'ai pu me procurer un bandage retenant la hernie complètement.* [329] S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris.

Avis important AUX GRANDS MÉNAGES
On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : *Pain de ménage* à 28 c. le kg., ainsi que *farines* de différente qualité et *son* à bas prix. [26]

Le chaufour
de la *Tuilerie de La Tour-de-Trême* est ouvert dès le 3 septembre. [537] YENNI, Joseph, tuilier.

A vendre :
De gré à gré, deux actes de défaut de biens obtenus au décret de Jean feu Tobie Bosson, à Riaz, dont l'un du capital de Fr. 1075 50 et l'autre de 280 50 Conditions favorables. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [523]

On demande une *domestique* pour faire un ménage d'ouvriers. S'adresser au bureau du journal. [517]

TANNERIE - CORROIRIE

Cuir. - Crépins. - Chaussures. Gros. - Demi-gros. - Détail.
Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits. Remises et escomptes suivant l'importance des ordres. Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écources, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Chevaux corses et sardes.

A vendre 8 chevaux corses et sardes ; hauteur moyenne 1 m. 28 ; 4 ans. Ces chevaux sont très doux et facile à dresser. S'adresser aux BAINS DE BONN près Guin. (OFr2048) [521]

Avoines fourragères

depuis 12 fr. 50 c. le sac (150 litres). Graine et farine de *fin*, qualité supérieure. Prix réduits. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [374]

Liquidation.

Pour cause de changement de commerce, le soussigné vendra à bas prix toutes les marchandises en magasin, telles que draps, toiles fil et coton, étoffes pour dames, livres de prières, couronnes mortuaires, laines et cotons, cotonnes, cretonnes, blouses, corsets, services de table, mercerie et quincaillerie. **A. Pfutz-Meyer, à Bulle.** PROFITEZ DE L'OCCASION! [116]

A vendre :

Une *machine à coudre* presque toute neuve, à bas prix. [538] S'adresser à PITTEZ-VIENNY, nég., à Bulle.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, Etiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

Etiquettes gommées POUR VINS ET LIQUEURS de 30 à 50 cent. le cent.

ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

PAPIER A LETTRES grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.

Carnets de laiterie, etc.

BREVETÉ!!! LE CIMENT UNIVERSEL

de Plüss-Staufier est incontestablement **SANS RIVAL** pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc. Se vend en demi-flacons et flacons à 65 cent. et 1 fr. A BULLE : Imprimerie de la Gruyère, où l'on trouve également :

Vernis au copal

de Plüss-Staufier pour polir les meubles ternis ou tachés. Se vend en flacons de 60 cent. et 1 fr. [311]

Demandez partout les cigarettes

Le BOSPHORE

Echantillons et prix courants à disposition au dépôt pour la vente en gros du district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

Schne...
HUI...
PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 6 mois
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr.
payable d'avance
Prix du numéro : 1 fr.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, NOUVEAU
Conseil fédéral. comme consuls des pour Genève et Le...
— Le commandant est donné à major...
— Pour couvrir la fédération des fra... universelle de Pa... 75,000 fr. est ouv... crédit à l'assemble...
— Un prix de... alloué sous certai... chevaux des 6 et...

Le nouveau fus... la suite des critiq... été l'objet de la p... Conseil fédéral a... tion.

Rassemblement... V^e division s'est a... somme totale de 1... pour toute la dur... les officiers, 80 c... et 1 fr. 50 pour l... ciers sont assurés... 10,000 francs et l... ques pour 3000 fr...

Presse. — Le d... de Paris, organe... longue notice biog... ral Louis Ruchon... Cornaz-Vulliet. E... de l'éminent conc...

En voiture pou... une visite à l'ES... P.-L.-M. organisé...

FEUILLE L'OR
Wegrow, qui n... comte de Garvolin... encore, mais déjà... peu honorables.
« Il se nommait S... son patron. Il se... tious où il fallait... la loi sans encourr... dans ces sortes de... qui n'avaient été... l'Allemagne éclat... de farine et de po... Le banquier obti... bénéfice insuffisan... et hardi, lui faisai... fisante pour entre... colossale.